

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 17 décembre 2019
CO 190 DE

Page 1/3

Etaient présents : Michel FRANCONY (Président), Jean-François GAILLARD, Claude ROMANET, Alain CHOULOT, François PERRIN, Jean-François CETRE, Dominique BONNET, Martine VUILLEMIN, Yves DECOTE (Vice-Présidents), Jean-Baptiste BAUD, André VIONNET, Guy DAVID, Bernard AMIENS, Sylvie REGALDI, Jean-Jacques COURT, Martine PINGAT CHANEY, René MOLIN, Christine CHATEAU, Cyril ACCARD GUILLOIS, Anne DE ZAN, Hubert DELACROIX, René GUINERET, Daniel DURET, Denis BRENIAUX, Florent GAILLARD, Denis MOREL, Jean-Louis DUFOUR, Serge DAYET, Christian COLIN, Robert MOUGET, Pierre GUINCHARD, Eric TOURNEUR, Roger CHAUVIN, Thierry GUINCHARD, Jean-Marie BAILLY, Michel MARTINS, Bernard BRUNEL, Alain MURCIER, Jean-Pierre PETITGUYOT, Michel FEVRE, Roger GROS, Jacques FAIVRE, Laetitia DOS SANTOS, Pascal DROGREY(départ 23h37), Bernard DODANE, Marie-Ange CAPRON, Dominique GAHIER, Colette GIRARD, Jean-Luc LETONDOR, Dominique PELLIN, Hubert MOTTET, Christelle MORBOIS, Catherine CATHENOZ, Danièle CARDON, Jacky REVERCHON, Marie-Madeleine SOUDAGNE Jacques GUILLOT, Christian JAQUIER, Françoise WEBER, Patrick MONTEVECCHIO, René BERNARD, Alain DESROCHERS, Christian PROST, Jacqueline COTTAREL, Odile SIMON, Clément FORET, Henri DORBON, Jean BOYER, Marie-Odile FOYET.

Nombre de
Conseillers

En exercice : 94
Présents : 69
Votants : 80

Pouvoirs transmis à des Conseillers : Véronique LAMBERT (Vice-Présidente) à Dominique BONNET (Vice-Président), Gilles BEDER à Michel FRANCONY (Président), Philippe BRUNIAUX à Martine PINGAT CHANEY, Valérie PAQUIEZ à Denis MOREL, Daniel BERTOCCHI à Alain CHOULOT, Jean-Jacques DE VETTOR à Jean-François GAILLARD (Vice-Président), Sébastien JACQUES à Catherine CATHENOZ, Bernard LAUBIER à Christian COLIN, Odile FAIVRE à Jacqueline COTTAREL, Yann PINGUAND à Christian PROST, Laurent MENETRIER à Jacques GUILLOT, soit 11 pouvoirs détenus par des Conseillers.

Pouvoirs transmis à des Suppléants : Roland BERTHELIER à Daniel DURET, François BOUVERET à Michel MARTINS, Bernard ONCLE à Marie-Odile FOYET, soit 3 pouvoirs détenus par des Suppléants

Assistaient à titre consultatif : Pascal BONVALOT.

Etaient Excusés : Colette BEAUD, Jean-Paul BUCHET, Patrice VILLALONGA, Charles VALLET, Frédéric LAMBERT, Josiane SCARABOTTO, Jean-Christophe OUDET.

Etaient absents : Rémy VIENNET, André PROST, Gérard BOUDIER, Jean-Luc BROCARD, Raphaël GAGNEUR, Nelly BUYS, Sylvain BENETRUY, André JOURD'HUI, MATHIEU Gérard, Michel BONTEMPS, Cédric ACCARY, Comptable Public de la CCAPS.

Secrétaire de séance : Monsieur Bernard DODANE

Convocation faite le : 10 décembre 2019

Objet : Aménagement de la Zone d'Activités Economiques Velours 4 – Demande de Subventions.

VU le rythme de commercialisation des terrains viabilisés en ZI Velours 3 à Poligny ;

ETANT précisé qu'à ce jour, il demeure un seul terrain disponible sur la ZI Velours 3 et sur lequel une option a d'ores et déjà été posée ;

CONSIDERANT que la CCAPS, dans le cadre de sa politique appuyée de développement économique, souhaite toujours disposer de foncier viabilisé situé au sein des différents parcs d'activités économiques de son territoire pour permettre le développement et l'implantation de nouvelles entreprises ;

VU que l'ex CCCGP avait prévu de poursuivre l'aménagement du parc d'activités de Poligny sur la zone dite « Velours 4 » située, entre la Rue François Arago et la voie ferrée ;

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 17 décembre 2019
CO 190 DE (SUITE)

Objet : Aménagement de la Zone d'Activités Economiques Velours 4 – Demande de Subventions.

VU le potentiel foncier d'une superficie de 8 ha, appartenant à la CCAPS ;

VU la réalisation du diagnostic et des fouilles archéologiques préventives ;

VU la délibération référencée CO 013 DE prise par le Conseil Communautaire en date du 26 Février 2019 autorisant Monsieur le Président à lancer la consultation relative à la mission de Maitrise d'œuvre pour la zone Velours 4 ainsi que toutes les consultations nécessaires aux études préalables à ce projet d'aménagement ;

VU la délibération référencée CO 050 DE prise par le Conseil Communautaire en date du 14 Mai 2019 attribuant la Mission de Maitrise d'œuvre relative à ce projet au bureau d'études ARTELIA Dijon pour un montant de 72 000 € HT ;

VU l'avancement des études au stade Esquisse – AVP ;

VU la volonté de déposer les différents dossiers d'autorisation (Dossier Loi sur l'Eau, étude d'impact environnemental, Permis d'aménager) début 2020 ;

VU la volonté de réaliser le projet en deux grandes phases, la première consistant en la réalisation des différents travaux de viabilisation de la zone, la seconde, qui sera différée dans le temps pour les travaux dits de « finition » sur les postes de dépenses Voiries et Espaces verts ;

Le CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
Après en avoir délibéré,

1 / APPROUVE le projet d'aménagement de la Zone d'Activités Economiques / Velours 4 tel que présenté ;

2 / APPROUVE le plan de financement ci-joint pour un montant global de 1 603 454 € HT basé sur les résultats de l'étude au Stade Esquisse-AVP réalisée par l'équipe de Maitrise d'œuvre ;

3 / SOLLICITE les différentes demandes de subventions auprès des financeurs identifiés, dont l'Etat au titre de la DETR et le Conseil Régional BFC ;

4 / SOLLICITE de l'Etat l'attribution d'une subvention de 561 209 €, soit 35 % du coût en € HT de l'opération au titre de la DETR 2020 et s'engage à assurer le solde du financement par inscription des crédits nécessaires au budget de la Communauté de Communes ;

5 / PRECISE que, dans le cas où la subvention ne serait pas à la hauteur du montant sollicité, la Communauté de Communes s'engage à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions ;

6 / PRECISE que la demande de subvention est établie sur la base du plan de financement ci-joint ;



DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 17 décembre 2019
CO 190 DE (SUITE)

Page 3/3

Objet : Aménagement de la Zone d'Activités Economiques Velours 4 – Demande de Subventions.

7 / AUTORISE Monsieur le Président à signer toutes pièces afférentes à ces demandes de subvention.

Principaux postes de dépenses (par nature)	Montant HT
1) TRAVAUX DE VIABILISATION, 1^{ère} tranche Estimation Equipe de Maitrise d'œuvre	1 511 454 €
2) FRAIS ANNEXES	
2.1) Honoraires de maitrise d'œuvre	72 000 €
2.2) Frais divers : géomètre, études de sols, publicité, reproduction, coordonateur SPS, assurances, bureau contrôle,...	20 000 €
TOTAL	1 603 454 € HT
Financiers	Montant
DETR 2020 : 35 %	561 209 €
CONSEIL REGIONAL BFC : 10 %	160 345 €
CCAPS / Autofinancement : 55 %	881 900 €
TOTAL	1 603 454 € HT

Fait à Poligny, les an, mois et jour que dessus,
Pour copie certifiée conforme à l'original,

Pour le Président empêché,
le 1^{er} Vice-Président,
Jean-François GAILLARD

Le Président
Michel FRANCONY



Envoyé en préfecture le 20/12/2019

Reçu en préfecture le 20/12/2019

Affiché le



ID : 039-200071595-20191217-CO190DE_2019-DE